



BTSA AP

Aménagements Paysagers

FORMATION EN APPRENTISSAGE

EN SAVOIR PLUS :



ISETA-ECA SEVRIER

3260 rte d'Albertville

74320 Sevrier

04 50 46 26 61

Objectifs de la formation

Le BTSA Aménagements Paysagers forme des techniciens capables de **concevoir, organiser, gérer et suivre des chantiers d'aménagement paysager**. La formation allie maîtrise technique, sens esthétique et conscience environnementale :

- **Concevoir des aménagements paysagers** durables
- Organiser et **gérer un chantier** de A à Z
- **Encadrer** une équipe sur le terrain
- **Gérer la relation client** et les aspects administratifs
- Intégrer les **enjeux écologiques** dans chaque projet

Compétences développées

Enseignements Généraux

- *S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui* : Economie générale, Français
- *Construire son projet professionnel et personnel* : EPS, Initiative Locale
- *Communiquer dans des situations et des contextes variés* : Documentation, Anglais, communication

Enseignements spécifiques

- *Organiser le travail des équipes* : planification, management et sécurisation du chantier
- *Gérer la végétation dans un contexte de transition écologique* : diagnostic, mise en place et entretien de la végétation
- *Gérer les ouvrages et les réseaux* : topographie, maçonnerie paysagère et maintenance des agroéquipements
- *Assurer la gestion technico-économique* : calcul des coûts et gestion des aléas
- *Elaborer un projet d'aménagement paysager* : analyse de site, conception et présentation

Poursuites d'études

- Architecte Paysagiste
- Écoles d'ingénieurs du paysage
- Licences professionnelles (écologie, conception paysagère, etc.)
- CS (Arboriste Grimpeur, Sols Sportifs Engazonnés ...)

Débouchés professionnels

- Chef de chantier paysagiste
- Collaborateur du concepteur paysagiste
- Chargé(e) d'études de projet paysage
- Technicien territorial en collectivité

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un Bac général, STAV Aménagement, Bac Pro Aménagements paysagers ou autre diplôme de niveau 4
- Contrat d'**apprentissage** (15-29 ans ou + avec projet de création d'entreprise)
- Admission sur dossier et entretien

Sous réserve de signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

Responsables de la formation

Cécile BECK
cecile.beck@iseta-eca.cneap.fr

Hanser Riant
hansen.riant@iseta-eca.cneap.fr

FORMATION EN 2 ANS
Semestrialisation : 120 crédits ECTS
1365 heures en centre
1850 heures en entreprise

